

# direction juridique



Dailymotion

## ★ LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LAËTITIA MÉNASÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, DAILYMOTION

**D**irectrice juridique de Canal+ depuis quelques semaines seulement, Laëtitia Ménasé vient de prendre, en parallèle, le poste de secrétaire générale de Dailymotion. Après un début de carrière chez Bredin Prat, l'avocate avait rejoint en 2012 la direction juridique de Vivendi, désormais propriétaire de la plateforme de vidéos, en tant que directrice droit des sociétés et fusions-acquisitions.

# LLM

EN ANGLAIS ET EN UN AN

A l'école de droit de Sciences po, à partir d'août 2017, dédié aux juristes désireux de se spécialiser en arbitrage et résolution des litiges transnationaux.



Jérôme Meyer-Bitsch pour « Les Echos Business »

# Des services juridiques alternatifs pour plus de souplesse

**CONSEIL //** Les cabinets d'avocats Kalexius et Oxygen + créent l'Alternative Legal Team, la première alliance des acteurs de solutions juridiques alternatives. Leur objectif ? Offrir aux directions juridiques une plus grande flexibilité.

Delpine Iweins

**C**onsidérées aujourd'hui comme des business partners, les directions juridiques manquent parfois de souplesse pour faire face à l'inflation législative tout en respectant leur budget. « Nous sommes de plus en plus confrontés à une exigence de réactivité et d'expertise. Il faut faire évoluer nos directions juridiques vers la professionnalisation et la spécialisation. Nous devons donc dégager du temps et repenser notre façon de travailler en confiant les tâches les plus répétitives à des prestataires extérieurs », affirme Bénédicte Lijour, directrice juridique de Capgemini France. Pour parvenir à ce repositionnement, plusieurs possibilités sont envisageables : le modèle salarial classique, les honoraires d'avocats, le détachement d'un avocat, le portage salarial, le contrat de juriste en lien direct avec des chasseurs de têtes,

et l'immersion d'un juriste à haute valeur ajoutée durant une période déterminée. Le processus de recrutement interne implique souvent des délais trop longs pour des besoins ponctuels comme une importante opération de fusions-acquisitions. Et le détachement d'avocat, solution privilégiée jusqu'alors, devient moins régulier car les cabinets ont aussi des besoins internes grandissants. « Les directeurs juridiques réfléchissent de plus en plus en termes de projet et d'équipe. Au final, peu importe si l'équipe est constituée de salariés ou prestataires, il faut juste trouver les bonnes ressources, internes ou externes, qui soient compétentes ou disponibles au moment où ils en ont besoin », développe Stéphane Lefer, fondateur du cabinet Oxygen +. Avec une solution juridique alternative, le juriste est rapidement intégré dans la société et le coût de sa mission est prévisible. « Nous apportons aux entreprises à la fois l'expertise juridique et une flexibilité du fait de la signature d'un contrat de prestations de services », précise-t-il.

### Allier expertise juridique et nouvelles technologies

Les membres de l'Alternative Legal Team interviennent aussi dans la mise en œuvre d'audits, de programmes de compliance ou de renégociations de contrats. Dans le secteur bancaire par exemple, le règlement européen Emir du 16 août 2012 a imposé une modification de tous les contrats de gestion du collatéral. « Avec un tel volume de contrats à renégocier, il était difficile de traiter ce projet en interne, nous n'avions pas les ressources », témoigne Frédéric de Brouwer, responsable des projets et questions réglementaires au sein de la direction juridique Banque de financement et investissement de la Société Générale. Des prestataires tels que Kalexius les assistent dans ces démarches grâce à des implantations onshore et offshore. « Nous répondons à des besoins qui ne sont pas traités par des cabinets d'avocats traditionnels, ni par des équipes en interne qui n'ont souvent pas suffisamment de ressources », explique Nicolas Leroux, fondateur du cabinet Kalexius. Et tous les secteurs d'activités sont concernés. « Notre direction juridique a acquis une plus grande flexibilité et s'avère beaucoup plus productive depuis qu'elle a délégué certaines tâches, telles que des revues de contrats, des accords de confidentialité, des avenants aux contrats standards etc. », constate Bénédicte Lijour. Cependant, faire appel à ces prestataires nécessite une nouvelle organisation interne. « La difficulté de ce type de projet est de parvenir à familiariser le prestataire avec nos outils et procédures internes. La supervision des négociations des contrats est faite en interne par nos propres juristes », explique Frédéric de Brouwer. La direction juridique doit aussi réfléchir à la manière d'utiliser les nouvelles technologies comme alliées de son expertise. « L'informatique est en train de changer notre façon de faire du droit et les entreprises ne savent pas forcément comment y faire face. Nous leur rendons un service clefs en main utilisant les dernières technologies », conclut Nicolas Leroux.

## AU NOM DE LA LOI



**ANNE OUTIN-ADAM ET MARC CANAPLE**  
Directrice des politiques juridiques et économiques de la CCI Paris Ile-de-France. Responsable du Pôle droit de l'entreprise de la CCI Paris Ile-de-France.

## Traité de Rome : 60 ans déjà !

**L'**ambition initiale d'un grand marché unique de libre-échange a cédé la place à un objectif humaniste d'une Europe des nations, fraternelle... et surtout en paix ! Sur ce point, la construction de l'Union européenne, particulièrement l'intégration des pays d'Europe de l'Est lors de l'effondrement du bloc soviétique, est incontestablement un succès. Pour autant, ce 60<sup>e</sup> anniversaire intervient dans un contexte de défiance dont le Brexit n'est que le soubresaut le plus visible. Pensée à l'origine pour les grandes entreprises d'un ensemble restreint d'Etats de dimensions économiques et juridiques identiques, l'UE doit affronter un double changement de paradigme : un espace composé de pays avec des niveaux de développement très différents ; la participation des PME-ETI au marché globalisé. Cette évolution appelle en priorité une profonde rénovation du modèle de gouvernance de l'UE. Sans nul doute la tâche la plus difficile ! Une autre chose est certaine, l'Europe, dotée d'une monnaie à sauvegarder, à la recherche d'une cohérence à retrouver, doit affirmer sa place d'acteur économique majeur d'une économie mondialisée. Personne ne peut sérieusement le contester : le droit doit y prendre toute sa part pour contourner le réflexe de repli national, restaurer les conditions d'une compétition économique loyale au sein de l'UE et renforcer la compétitivité de la « marque Europe » à l'international. Certes, l'acquis communautaire est conséquent en droit de la consommation, de la concurrence, de la propriété industrielle, et particulièrement des marchés financiers. Mais il doit bien davantage prendre la mesure des défis majeurs que les entrepreneurs européens doivent relever. Incidemment, le débat sur la clause « Molière » nous rappelle que la règle communautaire, construite sur le plus petit dénominateur commun... sert trop souvent de terreau à une « forme légale de concurrence déloyale » au détriment de l'emploi des pays plus avancés. Le temps est venu de tirer les enseignements d'une Europe élargie aux dimensions de son histoire. Il est celui de la construction d'un droit compétitif et attractif. Le projet de Société Privée Européenne (1998) était-il trop précurseur ? En tout cas, il révélait déjà ce besoin ! Dorénavant promue, l'idée d'un Code européen des affaires mérite ici d'être creusée, mais à condition de ne pas masquer l'essentiel. Sa réussite passera non pas par des textes destinés, en aval, à concilier des formulations juridiques coupées de leurs racines mais, en amont, par la nécessité de discerner les questions centrales auxquelles les systèmes de droit répondent de manière différente mais évolutive, dans une Europe en compétition avec les grands blocs qui lui font face. Finalement, c'est du rayonnement de notre modèle juridique dont il s'agit. Il en sera traité au Sénat, ce mercredi 29 mars, au cours du colloque de Paris Place de droit soutenu par le Club des juristes et la CCI Paris Ile-de-France et... relatif à « l'apport du droit à la construction européenne » ! ■



“ Une prise en main très simple par mes équipes commerciales et une hausse de la productivité quasi immédiate ! ”

**MARINA CORSO,**  
RESPONSABLE MARKETING ET COMMUNICATION  
VERSPIEREN

Rappeler son prospect au bon moment et augmenter ses ventes d'au moins 20% ?  
C'est possible !

www.tilkee.fr



**À NOTER**  
Aux Etats-Unis en 2016, les « Alternative Legal Services » représentaient 8,4 milliards de dollars, selon un récent rapport de Thomson Reuters, Georgetown Law et Oxford Said Business School.

## ILS ONT BOUGÉ

**Dominique Perben** rejoint le cabinet Betto Seraglini comme associé // **Guillaume Panuel et Julien Le Guyader** deviennent associés chez Dentons. En partenariat avec **Nomination.fr**